



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Lanaudière

MRC D'Autray, de Joliette, de l'Assomption, Les Moulins, de Matawinie, de Montcalm |
Ville de Notre-Dame-des-Prairies | Culture Lanaudière | Table des préfets de Lanaudière

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Troisième appel à projets pour les artistes, écrivain(e)s et organismes artistiques lanaudois

Joliette, le 8 septembre 2021 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **L'Assomption**, de **D'Autray**, de **Joliette**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies** ainsi que **Culture Lanaudière** sont heureux d'annoncer le troisième et dernier appel de projet prévu à l'**Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Lanaudière**.

Rappelons que, selon les termes de l'entente signée en 2019, le Conseil a apparié le montant de 435 000 \$, investi par les MRC partenaires et la ville, pour un total de 870 000 \$. Ce montant, réparti sur 3 ans (2019-2022), permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Appel à projets

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et les écrivain(e)s professionnel(le)s ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au Conseil des arts et des lettres du Québec au plus tard le **25 novembre 2021**.

Pour connaître tous les détails, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

Artistes et écrivain(e)s professionnel(le)s :

- [Création, production et rayonnement](#)
- [Mobilité](#)

Organismes artistiques professionnels :

- [Diffusion, promotion et consolidation](#)
- [Accueil en résidence et coproduction](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Les artistes et les travailleur(-euse)s culture(le)s qui souhaitent déposer un projet peuvent s'adresser à Culture Lanaudière. En effet, Culture Lanaudière offre un service d'accompagnement personnalisé, que ce soit en vue d'un dépôt de projet ou pour toute autre information relative à cette entente. Il est possible de rejoindre madame Catherine Gaudet, au 450 753-7444 poste 23 ou par courriel à developpement@culturelanaudiere.qc.ca.

À propos du *Programme de partenariat territorial de Lanaudière*

Géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce programme a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la région de Lanaudière
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains
- favoriser leur rétention dans leur localité
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

- 30 -

Source :

Audrey-Ann Gingras
Agente aux communications
[Culture Lanaudière](#)
450 753-7444, poste 21
communication@culturelanaudiere.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communications
et à la promotion des arts et des lettres
[Conseil des arts et des lettres du Québec](#)
Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350
Karine.cote@calq.gouv.qc.ca